



Compte-rendu de l'Assemblée annuelle  
de la Commission des entraîneurs  
tenue le 8 juillet 2006.

**SONT PRÉSENTS :**

Dominique Teisseire (OM)  
Eugen Constantin( MEC)  
Patrice Duclos ( MEC)  
Stéphane Hamel (MEC)  
Gilbert Gélinas ( SRN)  
Jean-Marie Banos ( BRE)  
Jean-Paul Mercier (CHE )  
Richard Giguère (LND)  
Tetyana Kalfaoui ( MOU)  
Céline Guillemart ( EPE)  
Richard Gamache (EPE)  
Fleurette Campeau (FDA)  
Guy Boulanger ( EST)  
Donald Charest (EST)  
Serge Hénault (ESQ)  
Pascale A. Rhéaume (ESQ)  
Jean-Claude Beaudoin (EMR)  
Anne Marie Voyer (ESC)  
Robert Dubé (ESC)  
Normand Choquette (ESC)  
Carol Sigouin (GAD)  
Gabrielle Tétrault (CDO)  
Sylvie Morel (CDO)  
Claire Verreault (CRA)  
Sylvie Clément, Secrétaire trésorière  
Paul Beaudry, Président  
Jean-Yves Pelletier, Directeur

## ORDRE DU JOUR

- 1.- Cahier guide des athlètes
- 2.- Cahier des charges d'organisation des compétitions
- 3.- AGA de la Fédération canadienne
- 4.- Élection des membres de la Commission des entraîneurs
- 5.- Varia
  - a) Cahier Guide cadet junior (E. Constantin)
  - b) Commission technique (E. Constantin)
  - c) Priorisation des tournois (G. Gélinas)
  - d) Priorisation des clubs (G. Gélinas)
  - e) PNCE (S. Hénault)
  - f) Modification aux règlements internationaux (S. Hénault)

### 1.- CAHIER GUIDE DES ATHLÈTES

Aucun changement n'est proposé.

Concernant la tâche d'arbitrage des bénéficiaires, on devra distribuer les athlètes dès le début de la saison. Nous verrons à renforcer la démarche que les clubs doivent envoyer des arbitres qualifiés et que ce ne soit pas parmi les athlètes sur les programmes. On suggère que des arbitres seniors soient présents pour superviser les jeunes.

On propose une offensive de formation des arbitres dès le début de la saison. Dominique propose même une formation pendant le camp préparatoire des Jeux du Canada, cet été.

### 2.- CAHIER DE CHARGES D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Suite à une suggestion des entraîneurs, un cahier des charges a été élaboré comprenant les devis techniques. La version, pour les finales régionales des Jeux du Québec, est en élaboration actuellement.

Le cahier est révisé page par page.

#### Au point 1 – Plateau de compétition

Ajouter lieux accessibles en français.

#### Au point 6 – Horaire

Modifier l'horaire pour s'ajuster au format de la compétition soit

08h30 : FM EF

11h00 : FF EM

14h00 : SM SF

#### Au point 7 – Tenue (dernière ligne)

Pour assurer la sécurité des tireurs, les **masques** seront vérifiés à chaque compétition par le réparateur officiel de la compétition. Le port du **pantalon** est obligatoire en compétition du circuit moins de 13 ans au circuit AAA. Le **babillard virtuel** des équipements usagés à placer sur le site de la FEQ.

#### Au point 9 – Personnel

Concernant l'arbitrage : Distribuer les arbitres en début de saison pour permettre aux organisateurs de préparer leur liste d'arbitres. S'assurer que tout le personnel employé est bien affilié.

Rémunération minimale :

Arbitres de niveau national : journée 90\$, demi-journée 40\$

Arbitres de niveau provincial : journée 60\$, demi-journée 30\$

Arbitres sans niveau reconnu : journée 40\$, demi-journée 20\$

**Tenue des officiels** : Les officiels devront porter des pantalons longs et un chandail de type polo ou une chemise (Les jeans, shorts, pantalons de coton ouaté, t-shirt et camisoles ne sont pas tolérés).

### Au point 11 – Affiliation

Année est définie comme de septembre à septembre.

### Au point 12 – Devis technique

Si, parmi vos inscriptions, il y a un membre en fauteuil roulant, vous êtes invités à emprunter les équipements nécessaires à la tenue d'une épreuve.

Moins de 11 ans : poules de 6 tireurs

Moins de 13 ans : poules de 6 ou 7 tireurs

AAA : noter un changement de format : soit deux (2) tours de poules sans élimination et un tableau direct.

Si la compétition ne comporte qu'une seule poule (ex : dix (10) tireurs), un seul tour suffira.

L'horaire est révisé en conséquence.

**Pantalon** : le port du pantalon est obligatoire en compétition du circuit moins de 13 ans au circuit AAA.

**Babillard virtuel** des équipements usagés à placer sur le site de la FEQ.

## 3.- A.G.A. DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE

Présentation des principaux changements concernant l'AGA de la FCE qui auront une incidence sur nos athlètes.

- Changement de format des compétitions élités : Le format sera un (1) tour de poules, 20 à 30% d'éliminés, quatre (4) premiers au classement passeront directement à la superpoule. Tableau direct jusqu'à 16. Tableau de 16 avec repêchage pour se rendre à 12. Ces douze (12), plus les quatre (4) du premier tour, formeront deux (2) superpoules de huit (8) tireurs chacune, les huit (8) meilleurs au classement, après ce tour de poules, passeront à un tableau direct pour les médailles.
- En 2007-2008, on propose que les deux (2) tournois élités soient des tournois fermés de quarante-huit (48) participants par arme. L'objectif étant de rendre ces tournois qualificatifs pour le Canada. Donc, que les athlètes doivent d'abord se qualifier pour pouvoir y participer et que les résultats ne servent qu'au programme HP, soit le classement élite.
- Déjà, en 2007, on limitera la participation des athlètes au Championnat canadien à soixante-quatre (64) par arme selon le classement HP. Le classement domestique (48), le champion de l'Est, le champion de l'Ouest, les champions provinciaux.
- Le Championnat senior est déplacé en novembre car, pour les seniors, les mois de mai et juin entrent en conflit avec le circuit des coupes du monde et cela risque de priver les athlètes d'une participation essentielle à leur classement.
- Le principal objectif est de stimuler le circuit domestique et favoriser la participation des athlètes de calibre sur le circuit domestique.
- Carte de membre canadienne : la FCE propose d'abolir l'affiliation nationale pour les athlètes mais a demandé que tous les membres soient enregistrés à la FCE (athlètes, entraîneurs, arbitres, bénévoles, amis de l'escrime). Actuellement, la FCE représente une minorité d'athlètes auprès de Sport Canada et se voit limité dans ses subventions à cause du peu d'inscrits. Ce virage vise à éventuellement augmenter les fonds de la FCE par les cotisations mais surtout par la représentativité. En échange de cette cotisation obligatoire de 10\$, on nous fournira une carte de membre plastifiée. On élargira le classement domestique, soit un classement senior, un classement junior, un classement cadet et un classement vétéran. Tous les événements compétitifs seront éligibles au classement domestique dans ces catégories à condition de défrayer le montant de la sanction qui est de 25\$. Les points seront accordés en fonction de la force des compétitions (nombre de A B C) et du nombre de compétiteurs. Pour le classement, comme actuellement, les cinq (5) meilleurs résultats individuels seront comptabilisés et formeront le classement domestique.
- Ce classement facilitera les compétitions et le classement des athlètes des différentes provinces sur nos circuits.

- Pour 2007-2008 (avant, si disponible) les fichiers de classement seront téléchargeables pour faciliter l'organisation de la compétition et en retour, les résultats seront envoyés, par fichiers électroniques, et seront immédiatement ajoutés au classement.
- Ce membership constituera également les droits de vote des provinces, soit un vote par province affiliée et un vote par 500 membres.
- PNCE – On nous apprend qu'après trois rendez-vous reportés par Sport Canada, l'audition de l'escrime est prévue pour l'automne. Lorsque le programme sera approuvé, la formation pourra être offerte et pourra être reconnue par Sport Canada.
- L'Association canadienne des entraîneurs sera formée et sera responsable de déléguer un représentant sur le CA.
- On nous a présenté une conférence de Charles Cardinal sur le modèle du développement à long terme des athlètes. Ce programme est prescrit par Sport Canada comme étant le modèle à développer dans tous les sports. Il constitue une des conditions de financement du sport par Sport Canada. L'escrime débute un processus de partenariat de deux (2) ans avec Monsieur Cardinal. Nous aurons des conférences et de la formation dans cette optique.
- Lors des élections, nous avons réussi à faire élire deux (2) représentants du Québec, soit Jacques Cardyn comme VP du programme HP pour un mandat d'un (1) an et Jean-Yves Pelletier comme VP finances pour un mandat de trois (3) ans.

#### **4.- ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION DES ENTRAINEURS.**

Patrick Desgroseilliers et Michel Dessureault ont terminé leur mandat. Eugen Constantin et Gilbert Gélinas poursuivent le leur. Deux (2) candidats sont proposés et élus, soit Serge Hénault et Stéphane Hamel.

#### **5.- VARIA**

##### a)..... Cahier guide cadet junior (Eugen Constantin)

On mentionne que, selon le cahier publié dernièrement, les championnats nationaux ne compteraient plus.  
*Une vérification est faite et ils comptent.*

##### b)..... Commission technique (Eugen Constantin)

On suggère la formation d'une Commission technique pour organiser la formation et le suivi de la formation des armuriers, arbitres, entraîneurs. C'est une suggestion qui sera discutée à la prochaine réunion du CA.

##### c)..... Priorisation des tournois (Gilbert Gélinas)

Dominique rappelle les règles d'attribution des tournois et avise qu'il reste des tournois disponibles. Patrice Duclos recommande que l'on respecte l'horaire établi et que l'on évite de placer deux (2) tournois en même temps.

##### d)..... Priorisation des clubs (Gilbert Gélinas)

La liste de pointage sera révisée pour ajouter le circuit junior au classement actuel.

##### e)..... PNCE (Serge Hénault)

Voir le point d'information de la FCE.

##### f)..... Modifications aux règlements internationaux (Serge Hénault)

On souhaiterait une réflexion sur les changements des règles imposés par la FIE. Ce point sera apporté lors des réunions des entraîneurs.